

Obstacles administratifs du programme Nouveaux Horizons dénoncés par le Bloc :

## **Ottawa assouplit les règles pour les organismes locaux**

**Granby, le 18 juin 2026.** – La députée de Shefford, Andrée Larouche, se réjouit que le travail du Bloc Québécois la semaine dernière ait porté fruit et qu'Ottawa ait accepté d'assouplir les exigences administratives. Celles-ci pénalisaient notamment des sections locales du Cercle des fermières et de la FADOQ désirant se qualifier au programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ces groupes seront désormais dispensés de l'obligation d'obtenir leur propre numéro d'entreprise et pourront utiliser celui de leur organisme mère pour soumettre leurs projets. Il s'agit d'un gain important pour les organismes locaux et les communautés des régions qui bénéficient de ces projets.

« Je me réjouis du règlement rapide de cette situation. C'est un véritable soulagement pour les aînés et les bénévoles engagés au sein de ces organisations qui animent leur communauté et aident les personnes retraitées à briser leur isolement. Les nouvelles exigences du programme Nouveaux Horizons créaient énormément d'incertitude et d'anxiété au sein des sections régionales du Cercle des fermières, dont la structure repose essentiellement sur l'engagement bénévole », rappelle la députée.

Avant l'intervention du Bloc Québécois, Ottawa demandait aux organismes locaux, tels que les sections locales du Cercle des fermières, qu'elles s'enregistrent comme entreprise, une démarche pouvant prendre jusqu'à 10 mois, alors qu'elles ne disposaient que d'un mois pour soumettre leurs projets. Il s'agissait d'exigences totalement déconnectées de la réalité de ces organismes communautaires, dont plusieurs sont voués aux aînés.

« Les sections locales du Cercle des fermières et des FADOQ jouent un rôle essentiel dans la vitalité des communautés régionales. Actives dans toutes les régions du Québec, elles contribuent notamment à briser l'isolement des aînés et à renforcer le tissu social de leur communauté. Il est heureux que Service Canada ait rapidement réalisé le bien-fondé de notre demande et ajusté les exigences administratives du programme Nouveaux Horizons en conséquence. Au Bloc, chaque gain que nous pouvons faire pour les aînés du Québec nous inspire à poursuivre notre travail, afin qu'ils et elles soient traités avec respect et équité », conclut Mme Larouche.

-30-

Source :  
Olivier Pierson  
Adjoint aux communications  
450-378-3221  
olivier.pierson.372@parl.gc.ca